

d'avoir l'honneur de vous dire, est précisément mon histoire pour le quart-d'heure. Ma cocarde à moi, la voici ; c'est cet habit-de-la-Vierge dont vous avez l'air de vous moquer, et avec lequel je suis heureux de finir mes jours. Seriez-vous donc assez peu généreux pour me l'arracher comme le reste de mes vêtements, et me refuseriez-vous la consolation de le presser sur mes lèvres en recevant vos derniers saluts ?

— Il a raison, dit l'officier qui se tenait toujours près de moi pour me faire l'amitié de me passer son épée au travers du corps si j'avais bougé. Il a raison, ce pauvre diable... Mayençais, à vos rangs !... et que tout cela finisse tranquillement en deux minutes.

— Suffit, répondirent les soldats en armant leurs fusils... Nous y voilà, capitaine ; et toi, brigand, tu vas voir si ton habit-de-la-Vierge te servira de cuirasse contre les balles des sans-culottes.

— Bon... bon ; me disais-je à part moi, en me dépêchant de faire une petite prière à la sainte-Vierge. Si Notre-Dame d'Auray veut bien se donner la peine de me sauver, vous me fusillerez à coups de canon, Patauds, que vous êtes, que je n'en éprouverais pas la plus légère égratignure.

— Cependant je me sentais dans les jambes d'effroyables démanagements de prendre la fuite. La Vilaine était bien là, me barrant le passage à moi qui ne sais pas nager, mais ce n'était pas le moment de penser à cela. Ce fut à peine si je pus recommander convenablement mon âme à Dieu, et promettre de faire tous les ans un voyage à Notre-Dame d'Auray, notre bonne patronne à nous autres Bretons. Ce qu'il y a de certain, c'est que, sans attendre que le détachement me couchât en joue, je baise pieusement mon scapulaire, je me débarrasse brusquement du capitaine qui me regardait faire mes dévotions, et je prends ma course de façon que l'officier se trouvait placé entre moi et ses soldats, ce qui les empêcha de tirer dans le premier moment.

— C'était déjà un grand point de gagné ; mais ce n'est pas tout. Je ne cours pas, je vole ; j'arrive à la rivière, je me précipite... Un vigoureux élan me porte presque à l'autre bord... Une branche se présente... Je suis passé !!!

— Ce fut alors que commença la fusillade.

— Gredins ! canaille que vous êtes, s'écriaient les officiers, vous n'êtes pas Mayençais si vous le laissez s'échapper !

— Arrête !... criaient quelques bons enfans qui s'imaginaient peut-être que j'allais bêtement les attendre.

— Tirez, tirez donc !... commandait le capitaine à qui j'avais brûlé la politesse.

— Et ses soldats tiraient en effet de leur mieux pour me casser bras ou jambe, les misérables ? Mais c'est égal, gn'y a pas de danger !... Les coups de fusil partent, je n'en vais que mieux ; les balles me sifflent aux oreilles, ça m'est égal ; elles labourent la terre à mes pieds, ça ne me regarde pas !...

— Donc, je cours, je cours ; toujours serrant sur mon cœur mon pauvre scapulaire : je traverse des prairies, des champs, des landes et des halliers ; je franchis tout, je culbute tout, je passe partout ; et, trois heures d'un temps de galop à rendre poussif un cheval de poste, j'arrive heureusement à la plus fourrée de la forêt du Pertre, où je m'enfoncé afin de pouvoir respirer un peu...

— Ouf !!! fit en ce moment Félix L'Espérance comme un animal qui revient sur l'eau après une longue immersion. *Ocio ventis et agente nimbo...* j'en suis moi-même tout essoufflé, parole d'honneur ; et j'ose me flatter que des rafraîchissemens quelconques ne seraient pas intempestifs après un aussi terrible événement.

— C'est juste, dit en souriant le maître de la maison. Remplissez les bols, mes enfans, et buvons à M. le magister, qui paraît tout essoufflé d'avoir couru en imagination pour Petit-Pierre.

— Facétieux ! dit le maître d'école en prenant avec dignité une prise de tabac. Mais passez-moi un boi, s'il vous plaît. Mes chers messieurs, j'ai l'honneur de boire à la santé du respectable métayer du Moulin-Neuf, *felix agricola...* sans oublier sa digne épouse, *conjugio juncta stabili...* ainsi que ces chers enfans, *alumni cariores...* leur nombreuse et brillante progéniture. La tempérance est une belle chose, mes chers messieurs ; aussi je me bornerai à une quatrième et dernière santé en l'honneur de mon digne ami-Petit-Pierre, le vainqueur négatif des Mayençais. *Veni, bibi, dixi !...*

— Qu'est-ce à dire, monsieur L'Espérance ? s'écria Petit-Pierre d'un ton moitié sérieux, moitié plaisant ; vous autres gens d'esprit, vous ne savez jamais dire que des bêtises. Pour nous, ce n'est pas tout ça ; nous allons droit au but, et gn'y a pas de danger !... Par ainsi, chapeau bas, mes garçons, car la chose en vaut bien la peine, et considérez le saint habit-de-la-Vierge qui m'a sauvé la vie il y a vingt-neuf ans !

Et, en disant ces paroles, Petit-Pierre présentait à ses auditeurs un scapulaire d'une étoffe commune, qu'il remit à son cou après l'avoir dévotement baisé.

— *Ave, Maria Auriaca !* fit Jean-des-Défunts, qui donna le signal de la retraite.

— *Amen !...* répondit le reste de l'assemblée, en se signant avec recueillement.

— *Amen !...* répéta le maître d'école sans se permettre cette fois aucune addition d'autres mots latins.

Et les habitués du Moulin-Neuf se retirèrent en bénissant la bonne Notre-Dame.

Et moi, admirant cette pitié naïve, je compris alors pourquoi chaque année, après avoir terminé ses dévotions à la paroisse, Petit-Pierre, ce digne enfant de la Bretagne, ne manquait jamais, aux fêtes de Noël, de faire un voyage à Sainte-Anne d'Auray.

FIN.

VENTE D'IMMEUBLE.

LUNDI le 28 AVRIL prochain, sera vendu sur les lieux par encan public, UN BEAU TERRAIN près de la MAISON DE LA PROVIDENCE, contenant 70 pieds de front sur 134 pieds de profondeur, borné en front par l'alignement de la rue Ste. Catherine, derrière par le terrain de l'honorable R. U. Harwood, du côté du sud-ouest par Wm. C. H. Coffin, écuyer, et du côté du nord-est par une rue avec MAISON en bois à un étage dessus construite et un excellent puits.

Ce Terrain était autrefois occupé par Dame Veuve Gamelin, comme l'asile des vieilles femmes infirmes.

Pour plus amples informations s'adresser à PAUL JOS. LACROIX, Ecr. Rue St. Hubert.

La Vente à ONZE heures.
27 mars.

A VENDRE,

ET PSESSION DONNÉE AU 1^{er} MAI PROCHAIN.

UNE SUPERBE MAISON en pierre à trois étages, située au village de la POINTE-AUX-TREMBLES, de la contenance de 55 pieds de longueur sur 38 de largeur, avantageusement occupée et bien connue depuis longtemps comme maison de commerce, ayant double cave, ainsi qu'une Boulangerie, Salière, Glacière, Hangar, Boucherie, quatre Écuries, deux puits, un grand jardin rempli d'arbre fruitiers de différentes espèces.

Pour être vendus les dites dépendances à la porte de l'église de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, le lundi 21 AVRIL prochain à DIX heures du matin.

J. B. CADIEUX.

L'acquéreur aura beaucoup de facilité pour le paiement d'une partie de la somme (au moins 5 à 6 ans).

N. B. Le contrat de vente sera passé par M. Michel Boulet comme propriétaire, conjointement avec M. J. B. Cadieux.

ADVERTISEMENT.

A person name WILLIAM BURKE, having obtained from me, last year, a WRITING authorising him to collect money to build a catholic chapel at Missiskouibay, I warn the public that I have taken from him all authority to that affect and consequently, that no person should give him any money till he receives new orders.

J.-B. A. BROUILLET, *Priest.*

DEUX MAISONS A LOUER.

L'UNE (PLACE LARTIGUE), encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.
L'AUTRE (FAUBOURG QUÉBEC), " " Ste. Marie et Salabery.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE,
Rue Ste.-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & C^{ie}, et du
CANADA GAZETTE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnements pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1^{re} insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7sd.
Dix lignes et au-dessous, 1^{re} insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 30d.
Au-dessus de dix lignes, 1^{re} insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,
PUBLIÉ PAR J. A. PLINGUET.

} PRÉPARÉ.